

[Text]

So as far as the guarantees go, these are three instances of the Minister using the word "guarantees", and I will—

The Chairman: I believe you were questioning guarantees on numbers coming to the country.

Mr. Marchi: No, no, no. Guaranteeing the safety, not assuring and not endeavouring, but guaranteeing, and that is why I asked the Minister specifically on the word "guarantee". But I will provide further examples. For the moment I table this with the clerk, as requested by my colleague.

The Chairman: Do you have a statement to make? If not. . .

Mr. Weiner: No, there is nothing inconsistent with what I have said in that.

Mr. Schellenberg: Mr. Minister, you talked a few minutes ago about the personal turmoil you go through in the present refugee determination system and the kind of people who are ensconced within Canada, providing income, paying their taxes, etc. Have you considered, once the new law, Bill C-55, is in place, granting some sort of amnesty to those individuals?

Mr. Weiner: No! Never! You are talking about people who are now. . . I am sorry to react so badly. Frankly, I want to maintain the position that every individual must go through the process. Even the last, which was not an amnesty, because we have heard from the 15% to 20% who did not make it, and it is painful for those. . . But clearly the current process, which is a full determination at eight levels, gives everybody enough opportunity to see that there is even a shred of a chance that they are a refugee, without going through anything that even resembles another administrative review.

Mr. Schellenberg: Thank you for your rather specific answer to my question.

You say it would take four to six months to get the new system in place. What kind of people are you going to be appointing as refugee board members? What are you looking for in criteria? What kind of expertise do they have to have?

• 1755

Mr. Weiner: Mr. Chairman, the kind of people who have worked on the Refugee Status Advisory Committee have served with great distinction; they are ex-ambassadors, Order of Canada winners, people who have worked their lives in immigration, church work and NGOs. I have asked the very refugee advocacy groups and church groups that have been challenging me and working with me as partners in the country at some of the meetings I have been privileged to attend to suggest names.

I remember one hot morning in Montreal in a church basement when some were somewhat upset with what I

[Translation]

Donc, en ce qui concerne les garanties, le ministre a employé le mot à trois reprises, et. . .

Le président: Je pense que vous mettiez en cause les garanties concernant le nombre de personnes admises dans le pays.

M. Marchi: Absolument pas. Il s'agissait de garantir la sécurité, et non pas de s'efforcer de le faire, mais bel et bien de la garantir, et c'est pourquoi j'ai interrogé le ministre à propos de l'emploi du mot «garantie». Mais je fournirai d'autres exemples. Pour l'instant, je dépose ceci auprès du greffier, en réponse à la demande de mon collègue.

Le président: Souhaitez-vous faire une déclaration? Sinon. . .

M. Weiner: Non, il n'y a là rien de contradictoire à ce que j'ai dit.

M. Schellenberg: Monsieur le ministre, voici quelques minutes, vous avez parlé des difficultés personnelles que vous crée le système actuel de détermination du statut de réfugié, et notamment du problème posé par les gens qui s'incrustent au Canada, mais qui créent aussi une activité économique, payent des impôts, etc. Avez-vous envisagé, une fois le projet de loi C-55 adopté, d'accorder une sorte d'amnistie à ces personnes?

M. Weiner: Jamais de la vie! Vous parlez de gens qui, aujourd'hui. . . Excusez la vivacité de ma réaction, mais je tiens à ce que tous, sans exception, suivent intégralement le processus. Nous avons entendu parler des 15 à 20 p. 100 de gens qui n'ont pas été admis, et c'est là une chose bien douloureuse. . . Mais de toute évidence, le processus actuel, avec ses huit paliers de recours, donne à tous ceux qui présentent la moindre parcelle de statut de réfugié la possibilité de plaider leur cas avec succès, sans passer par une procédure qui rappelle, même de très loin, une filière bureaucratique.

M. Schellenberg: Je vous remercie de la précision de votre réponse.

Vous dites qu'il faudrait entre quatre et six mois pour mettre en place le nouveau système. Qui allez-vous nommer aux commissions des réfugiés? Quels sont vos critères de sélection et quelle expérience doivent présenter ces personnes?

M. Weiner: Monsieur le président, les personnes qui ont siégé au Comité consultatif du statut de réfugié l'ont fait de façon éminente. Il s'agit d'anciens ambassadeurs, de membres de l'Ordre du Canada, de personnes qui ont consacré leur vie aux problèmes de l'immigration, ainsi que de représentants ecclésiastiques ou d'organisations non gouvernementales. J'ai demandé aux groupes de défense des réfugiés qui s'étaient opposés à moi, mais qui avaient collaboré avec moi lors de certaines réunions auxquelles j'ai eu l'honneur d'assister, de me proposer des noms.

Je me souviens d'une matinée que nous avons passée dans un sous-sol d'église, à Montréal, et plusieurs